



*Direction Générale des Services*

## Conseil municipal du 29 juillet 2020 DELIBERATION

Rapporteur.e : Madame Brigitte ROSSI

Secrétaire de séance : Mme Flora LAPERNE

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33  
Nombre de présent-e-s : 24  
Nombre de votant-e-s : 32

### **Etaient présent-e-s :**

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,  
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET,  
Mme Brigitte ROSSI, M. Jean-Maurice CABANNES, M. Stéphane LARTIGUE, Adjoints,  
M. Jean CONTOU-CARRERE, Mme Dominique QUÉHEILLE, M. Raymond VILLALBA, M. Nicolas MALEIG,  
Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, Mme Sabine SALLE,  
M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE,  
M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO,  
M. Jean-Paul PORTESENY, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, Mme Nathalie PASTOR.

### **Etaient représenté-e-s :**

- Mme Anne BARBET donne pouvoir à Mme Dominique QUEHEILLE
- Mme Chantal LECOMTE donne pouvoir à M. Raymond VILLALBA
- M. Philippe GARROTE donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- Mme Martine LARROUCAU donne pouvoir à Mme Brigitte ROSSI
- Mme Emmanuelle GRACIA donne pouvoir à Mme Anne SAOUTER
- M. Saïd SOUITA donne pouvoir à M. Sami BOURI
- M. Jean-Luc MARLE donne pouvoir à M. André LABARTHE
- Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO

Monsieur Sami BOURI, Adjoint d'astreinte, a quitté la séance pour une urgence liée à son service de permanence.

### **14 - BUDGET TRANSPORT URBAIN – AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT POUR L'INSTALLATION D'ABRIS BUS**

AP 2016-01 – Opération n° 100

Par délibération du 10 avril 2019, le Conseil municipal a modifié le montant et la répartition des crédits de paiement de cette autorisation de programme comme suit :

DEPENSES					
MONTANT AP	Réalisé 2016	Réalisé 2017	CP 2018	CP 2019	CP 2020
261.880 €	1.080 €	450 €	57471,11	150.645 €	52.233,89 €

En 2019, les dépenses engagées sur cette opération se sont élevées à 138.013 € HT, dont 60.645 € HT ont été réalisés et 77.368 € ont été reportés en restes à réaliser pour un paiement devant intervenir en 2020.

Au vu des crédits réalisés en 2019 et des prévisions de réalisation pour l'année 2020, il convient d'ajuster la ventilation des crédits de paiement de cette autorisation de programme comme suit :

DEPENSES					
MONTANT AP	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	CP 2020
261.880 €	1.080 €	450 €	57.471,11 €	60.645 €	142.233,89 €

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **ARRETE** les crédits de paiement tels qu'indiqués dans le tableau ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à liquider et mandater les dépenses correspondantes aux crédits de paiement tels qu'arrêtés.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 29 juillet 2020.  
 Suivent les signatures.-

Le Maire,



**Bernard UTHURRY**

AFFICHE LE 05/08/2020

